



SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS
SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

BULLETIN D'INFORMATIONS

T R I M E S T R I E L - S e p t e m b r e 2 0 0 7

N° 58 **É**DITO

sommaire

Contre vents et marées

Nos dossiers

- Audience à la CNAM p.2-3
- Médecine universitaire p.3-4
- Budget 2008 p.5
- Lettre aux députés p.5
- Demande d'audience intersyndicale p.6
- CTPM p.7
- Rectificatif p.7
- Elections professionnelles p.7

Métier

- Loi prévention de la délinquance p.8-9
- Protection de l'enfance p. 10-11
- Article prochain bulletin p. 11
- Scolarisation des enfants handicapés p.12

Vos Droits

- Retraite p.13-14
- Congé de maternité p.14
- Cumul d'activité p.15
- Accès au concours p.15
- Concours 2008 p.15

Vie syndicale

- Au revoir p. 16
- Bureau national p.16
- Activité syndicale p.16
- Pourquoi se syndiquer p.17
- Mémento p.17
- Bulletin d'adhésion p.18

La rentrée est un moment particulier ; un moment où on envisage le travail qu'on va accomplir au cours de l'année scolaire à venir, les projets, les changements... Mais pour cette rentrée 2007, l'optimisme n'est guère de mise. La situation reste problématique dans la majorité des départements. Les questions sur l'avenir de notre métier sont sans réponse.

Contraints et forcés, les médecins envisagent une autre manière de travailler. Quelles priorités sur des secteurs de plus en plus étendus ? Quelles urgences sur les secteurs découverts ? Souvent seul face aux demandes émanant de la communauté éducative et des parents, le médecin doit choisir la priorité entre les priorités, prendre la responsabilité de dire qu'il ne pourra pas assurer telle ou telle tâche.

Mais une action individuelle ne peut guère être constructive. Nous devons nous retourner résolument vers les actions collectives. L'adhésion syndicale permet de mettre en commun, les interrogations, les demandes émanant du plus grand nombre. Les actions collectives sont les seules actions possibles et finissent toujours par être payantes. Le SNMSU a obtenu de nombreux succès par des actions collectives tant au niveau local que national. Et rappelons que la mobilisation nationale du 19 octobre 2006 a permis la création de 40 postes.

La mobilisation est peut-être difficile en ce début d'année mais nous ne devons pas baisser les bras ! Le SNMSU continue, et c'est son rôle, ses démarches auprès des pouvoirs publics, des parents d'élèves, des associations, des élus. Nous sommes toujours surpris par la méconnaissance de notre pratique. Les élus, les pouvoirs publics... d'autres aussi tels des responsables de la caisse nationale d'assurance maladie, comme vous le verrez dans un des articles de ce bulletin, ont une image complètement erronée de notre fonctionnement.

Le SNMSU vous engage à participer aux actions que les fédérations de l'éducation pourraient lancer au cours de cette année. Nous vous proposons dès maintenant d'écrire à votre député une lettre pour réclamer des postes en prévision du vote du budget 2008. Une lettre type vous est proposée dans ce bulletin et sur notre site.

Le SNMSU vous souhaite à tous et à toutes un courage et un dynamisme à toute épreuve !

Anne Viallat
Le 13 septembre 2007